

La défense de la frontière entre la Bourgogne française et la Franche-Comté des Habsbourg en période de paix, 1595-1634

Cet article a été publié dans :

Annales de Bourgogne,

t. 86, fascicules 2 et 2, 2014, p. 7-23.

Résumé :

De Louis XI à Louis XIV en passant par Henri IV, les rois de France n'ont jamais caché leur désir d'annexer le comté de Bourgogne, alias Franche-Comté, à leur royaume. L'historiographie comtoise suggère une chronologie simple : 1595, invasion de la province par Henri IV ; 1595-1633, période de paix ; 1634 : entrée de la Franche-Comté dans la guerre qui ravage l'Europe. La réalité se révèle beaucoup plus complexe. En effet, la consultation des archives pour les années d'entre guerres, de 1595 à 1634, dévoile un harcèlement permanent de la Franche-Comté par la France, révèle des épisodes méconnus voire inconnus jusqu'alors, et permet d'esquisser une autre chronologie.

Depuis Louis XI jusqu'à Louis XIV en passant par Henri IV, les rois de France n'ont jamais caché leur désir d'annexer le comté de Bourgogne, alias Franche-Comté, à leur royaume¹. Les différents épisodes de cette histoire sont bien connus depuis longtemps². Pour nous limiter à l'époque des Habsbourg, l'historiographie comtoise suggère une chronologie simple : 1595, invasion de la province par Henri IV³ ; 1598-1633, période de paix sous le règne des archiducs Albert et Isabelle ; 1634 : entrée de la Franche-Comté dans la guerre qui ravage l'Europe ; et enfin, 1668-1678 : conquêtes et annexion de la province par Louis XIV. La réalité se révèle beaucoup plus

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre d'une vaste investigation entreprise sur la frontière entre le duché et le comté, ainsi que sur les « Terres de surséance », entre 1493 et 1668, par « Franche-Bourgogne », le Groupe de recherches historiques sur le comté de Bourgogne (Laboratoire chrono-environnement UMR 6249 CNRS). Les travaux en cours seront mentionnés ici sous la forme : Ed. Franche-Bourgogne (à paraître).

² CLEMENCEAU (Robert), « Une frontière ouverte. Duché de Bourgogne et Franche-Comté sous François I^{er} », *Annales de Bourgogne*, t. XXVII, 1955, p. 79-85 ; RICHARD (Jean), « La neutralité entre duché et comté de Bourgogne du XV^e au XVII^e siècle », *99^{ème} Congrès national des Sociétés savantes*, (Besançon, 1974), Paris, C.T.H.S., 1977, Philologie et histoire, t. II, p. 41-52 ; du même auteur : « Les conséquences de la défense d'une frontière : les travaux de fortification en Bourgogne de 1493 à 1559 », *Publications du centre d'étude burgondo-médianes*, n° 22, Bâle, 1982, p. 39-43 ; Yvette Quenot, « Querelle de frontière entre France et comté de Bourgogne au XVI^e siècle », *Annales de Bourgogne*, t. 74, fasc. 3, 2002, p. 355-372 ; Frédéric Genevrier, « France ou Bourgogne ? Les « Terres d'Outre-Saône » du bailliage d'Amont disputées entre roi de France et duc de Bourgogne au XV^e siècle », *Haute-Saône S. A. L. S. A.*, supplément au n° 64, octobre-décembre 2006, p. 103-118 ; DAUPHANT (Léonard), *Le royaume des quatre rivières. L'espace politique français (1380-1515)*, Seyssel, Champ vallon, 2013, p. 246.

³ DELSALLE (Paul), *L'invasion de la Franche-Comté par Henri IV*, Besançon, Cêtre, 2010, nouvelle édition complétée 2012.

complexe. Durant la période d'entre guerres (1595-1634), la frontière contestée par endroits est une source permanente de discordes et de violences. La consultation des archives dévoile un harcèlement permanent de la Franche-Comté par la France, révèle des épisodes méconnus voire inconnus jusqu'alors, et permet donc d'esquisser une autre chronologie.

Les années d'après-guerre, 1595-1600

La tentative d'invasion de la Franche-Comté par Henri IV, en 1595, laissa des traces profondes, dont témoignent les destructions, les ravages et les massacres mais aussi les faits divers. Ainsi, quelque temps après le conflit sanglant, Pierre Perriet se trouvait chez François Loys Dunon, dans le village de Ranchot, entre Besançon et Dole. Il vit arriver un Français, venant de Besançon, qui demanda le chemin d'Auxonne. Pierre Perriet lui expliqua qu'il allait lui-même dans son village de Malange, à deux lieues⁴ de là, que c'était dans la direction d'Auxonne et qu'ils pourraient donc faire la route ensemble. Le Français accepta. Arrivé au bois d'Auxange, le voyageur reconnut les lieux et dit à Pierre Perriet que les Français avaient bien volé dans ce bois et dans le pays de Bourgogne [Franche-Comté]. Pierre Perriet fut choqué par cette audace et répliqua : « Peut-être y étiez-vous aussi vous-même et que vous fissiez le pis ! ». Le Français répondit que c'était bien possible et qu'une autre fois il en ferait bien autant ! Pierre Perriet en fut scandalisé, ayant subi lui-même de grandes pertes comme tous les habitants de son village de Malange. Plein de colère, il évagina son épée et en donna deux coups au Français qui mourut incontinent⁵.

Au-delà des rancœurs personnelles, la tension demeurait très vive de part et d'autre de la frontière. Depuis 1595 et l'échec de l'expédition d'Henri IV, les Français ne cessaient leurs harcèlements, en dépit de la signature du traité de neutralité signé à Lyon le 22 septembre 1595⁶. Le gouverneur de la province, Vergy, se disait préoccupé car le maréchal de Biron avait, murmurait-on, l'intention d'attaquer Gray⁷. Le gouverneur et le parlement considéraient alors que les places les plus importantes à défendre étaient celles de Salins, Gray, Dole, bien sûr, mais aussi Faucogney, L'Etoile, Saint-Laurent-La-Roche, Bletterans, Sainte-Anne et Vadans⁸. Du côté de la frontière avec la France, il fallait donc protéger Gray, Dole, L'Etoile, Saint-Laurent-La-Roche et Bletterans. A dire vrai, L'Etoile n'apparaît guère ailleurs dans la documentation disponible.

Du côté français, les soldats en garnison à Saint-Jean-de-Losne ou à Authumes (près de Pierre-de-Bresse) n'hésitaient pas à « picorer » en Franche-Comté, volant du bétail et des grains⁹. A Balaiseaux, les soldats venus de Bourgogne bénéficiaient pour « leurs voleries » de la complicité de Pierre Poupon qui, en 1595, avait porté les armes de leur côté¹⁰. A Neublans et à Sergenaux, en 1598, ils emportèrent des chariots entiers. A Rye, ils volèrent du bétail, dont quatre juments. A Pleure, ils prirent une quinzaine de vaches. Ils rançonnèrent aussi un habitant d'Arlay. David La Fontaine, un de ces soudards, originaire du bailliage de Gex, fut capturé et aussitôt pendu haut et

⁴ Une lieue comtoise vaut 5,83 km.

⁵ Archives générales du royaume de Belgique [désormais AGRB] : Conseil privé, n° 918, A, 29 ; Pierre Pierret était récidiviste puisqu'il avait déjà obtenu une rémission pour l'homicide de Claude Dambin, de Malange.

⁶ Bibliothèque nationale, Paris : Ms Moreau 924, f° 189 (texte du traité) ; DELSALLE (Paul), *L'invasion de la Franche-Comté par Henri IV*, Besançon, Cêtre, 2010, p. 162.

⁷ Archives départementales du Doubs [désormais ADD] : 2 B 47 (correspondance du parlement).

⁸ Bibliothèque d'étude et de conservation [désormais BEC], Besançon : collection Granvelle, Ms 38, f° 304 ; en juillet 1604.

⁹ Archives départementales de la Côte-d'Or [désormais ADCO] : B 12071, p. 240.

¹⁰ ADD : 2 B 2458, f° 125 et suivants.

court¹¹. Quelques semaines plus tard, quatre-vingts soldats venus du fort Saint-Georges, près de Seurre, entrés en armes sous la houlette d'Antoine Camusot et Léonard Symon dit « La Verdre », procédèrent à un pillage à Saint-Loup ; ils emportèrent une quarantaine de vaches et de bœufs. Les deux meneurs, capturés, furent eux-aussi « pendus et étranglés »¹².

D'autres soldats, en garnison à Cuiseaux, s'aventuraient jusque dans la Petite Montagne, vers Loisia, Gigny, Florentia, Broissia, parfois même poussant vers Arinthod, dérobaient partout du froment, des poules, des juments, pillant les maisons, les armes à la main. Plusieurs meneurs, Abraham Arnould ayant pour nom de guerre « La Forêt », David Finaul dit « Le Cadet » et Antoine Compère dit « La Verdre », furent capturés et pendus, en août 1598¹³.

Les autorités comtoises se désespéraient en constatant l'inconscience des populations. Au début du mois d'août, les informations interceptées confirmaient des rumeurs « d'entreprise sur la ville » de Gray. Le parlement estima « qu'il serait beaucoup mieux que les habitants se préparassent pour leur défense que pour les danses » ! Les Graylois étaient en effet préoccupés par l'organisation de jeux et de danses publiques pour la fête du mardi suivant¹⁴.

Il y eut d'autres incursions ; elles étaient le plus souvent menées par des petits seigneurs, sans qu'on sache s'ils s'abritaient toujours sous l'autorité du gouverneur du duché ou du roi de France, grâce à l'octroi d'une commission¹⁵. En décembre 1600, un certain Guillaume Gavain, entra en Franche-Comté en armes avec des troupes françaises. C'est au pont des Vents, à Montfleur, que Philibert Mornay aperçut des cavaliers « qui lors faisaient courses par ce pays » ; ils venaient du fort Sainte-Catherine¹⁶ et se dirigeaient vers Montfleur. En allant à Chavannes-sur-Suran, il vit sur le pont « six soldats de nation française armés de longues arquebuses et ayant la mèche allumée »¹⁷.

1601, une nouvelle frontière ?

La séparation des deux provinces bourguignonnes (le duché et le comté) en 1493 avait recréé une véritable frontière. Contrairement à une légende tenace, la Saône ne marquait point cette limite, sauf à Talmay, mais, dans les esprits, la rivière constituait un obstacle et une protection naturelle. Du côté comtois, les villes de Champlitte, Bletterans, Saint-Amour mais surtout Gray et Dole étaient devenues des places fortes frontalières. A l'époque de Charles Quint, ces deux villes furent transformées. Les vieilles murailles médiévales laissèrent la place à des bastions modernes construits par Precipiano. Il semble bien aussi que cet ingénieur ait modifié les murailles de Champlitte, en y édifiant un bastion¹⁸. Le gouverneur militaire s'était installé à Gray, preuve s'il en fallait de l'importance de cette cité fluviale. Du côté duchois, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne et Seurre furent les principales forteresses. En Bresse, Louhans avait reçu une garnison.

En 1601, tout changea. A dire vrai, la frontière ne fut pas retouchée mais la nationalité des voisins se modifia. En effet, par le traité de Lyon, le roi de France Henri IV mit la main sur la

¹¹ ADD : 2 B 2458, f° 75 et suivants.

¹² ADD : 2 B 2458, f° 101 v° et suivants.

¹³ ADD : 2 B 2458, f° 77 et suivants ; f° 116 et suivants.

¹⁴ BEC : collection Granvelle, Ms 38, f° 35 ; 9 août 1600.

¹⁵ Ce soutien est parfois confirmé, par exemple en novembre 1601 ; cf. BEC : collection Granvelle, Ms 38, f° 121 ; Saint-Amour, 25 novembre 1601.

¹⁶ Nous n'avons pas encore localisé ce fort Sainte-Catherine.

¹⁷ ADD : 2 B 3345 ; il avait déjà pris le parti des Français en 1595.

¹⁸ Ces questions seront traitées lors du colloque sur les fortifications, organisée à Champlitte en 2015 par le groupe de recherches historiques Franche-Bourgogne.

Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex qui, auparavant appartenait à la Savoie¹⁹. Ces provinces (sauf le Valromey) avaient une frontière avec la Franche-Comté. Le pays de Gex était frontalier depuis la source de la Valserine (au pied de la Dôle, 1671 m. d'altitude) et, en passant par Mijoux, jusqu'aux environs du village actuel de Lélex (Ain). C'est cette vallée de la Valserine, assurant la liaison entre la Savoie et le comté de Bourgogne, qui fit l'objet de convoitises de part et d'autre. Le Bugey était frontalier depuis les environs de Lélex jusqu'à l'Ain. Les villages de Sièges, Viry et Les Bouchoux pour le côté comtois, et ceux de Dortan et Arbent pour le côté savoyard devenus français, furent particulièrement contestés. Toutefois, force est de constater que les autorités comtoises ne renforcèrent guère cette ancienne frontière savoyarde, entre Coligny et Saint-Claude. Tout au plus s'efforça-t-on d'entretenir les fortifications de Saint-Amour et des châteaux frontaliers, tels Montfleur et Chavannes-sur-Suran²⁰.

Et, de fait, les hostilités entre la France et la Franche-Comté s'exprimèrent principalement le long de la limite bourguignonne, entre Saint-Amour et Fontaine-Française. Le parlement de Dole et le gouverneur de la Comté s'inquiétaient : « les menaces du Français continuent contre nous »²¹. Dès la fin de l'année 1601, les querelles reprirent. Le comte de Saint-Amour apprit qu'une « surprise » se préparait contre la forteresse de Saint-Laurent-la-Roche²². Des troupes françaises « s'épanchèrent en divers lieux ». Des places comtoises importantes, comme Bletterans, L'Aubépin (contrôlant Saint-Amour) et Vadans (avant-poste d'Arbois) étaient « menacées »²³. Quelques mois plus tard, le parlement de Dole rappela aux habitants de Montarlot qu'ils étaient tenus de garder le château d'Oiselay²⁴. On est là pourtant à quarante kilomètres de la frontière : c'est dire qu'on ressentait la menace française dans l'intérieur de la province. A la fin de l'été 1602, des troupes françaises s'assemblèrent dans le duché, notamment sur le territoire de la seigneurie de Savigny²⁵. Des soldats de la garnison de Seurre s'infiltrèrent en Franche-Comté pour y commettre des vols, au printemps 1603²⁶. Les menaces s'exprimèrent aussi du côté de Gray. Or, pour défendre cette place importante, on estimait qu'il fallait maintenir trois cents soldats, plus vingt-quatre canonniers aidés de quarante soldats²⁷. Vers Gy, le bruit courut que « des mutins » voulaient entrer dans le comté²⁸. Enfin, à l'automne 1604, la place forte de Bletterans se sentit une fois de plus en insécurité. Le gouverneur de Franche-Comté, Vergy, fut averti que trois pièces d'artillerie avaient été amenées et installées au château du Tartre, c'est-à-dire juste à la frontière, à environ une lieue (5,83 km) de Bletterans. Vergy demanda d'assurer « une soigneuse et vigilante garde » de la ville et du château de Bletterans, cette « place tant importante au repos du pays ». Le commandant de Bletterans réclama cinquante soldats pour défendre la ville et le château²⁹.

Les années 1605-1608

¹⁹ HUGON (Alain), « Le duché de Savoie et la *Pax Hispanica* autour du traité de Lyon (1601), dans : « Le traité de Lyon (1601) », *Cahiers d'histoire*, t. 46, 2001, n° 2, P. 211-242.

²⁰ Chavannes-sur-Suran (Ain) était alors une localité comtoise ; POMMEROL (A.), *Dictionnaire du département de l'Ain*, Bourg-en-Bresse, 1907, p. 142-143 ; sur la garnison de Chavannes : ADD : 1 B 1980.

²¹ BEC : collection Granvelle, Ms 38, f° 72.

²² BEC : collection Granvelle, Ms 38, f° 121 ; lettre datée du 25 novembre 1601, à Saint-Amour.

²³ BEC : collection Granvelle, Ms 38, f° 136, f° 143 et f° 320.

²⁴ BEC : collection Granvelle, Ms 38, f° 230 ; 6 février 1602.

²⁵ BEC : collection Granvelle, Ms 38, f° 186 ; 11 septembre 1602.

²⁶ BEC : collection Granvelle, Ms 38, f° 241 ; 18 juin 1603.

²⁷ BEC : collection Granvelle, Ms 38, f° 198 ; 4 septembre 1602.

²⁸ ADHS : 282 E supplément (fonds communal de Gy), 114 CC 9 (1603-1604).

²⁹ BEC : collection Granvelle, Ms 38, f° 319 ; 28 octobre 1604 ; détails sur les opérations d'espionnage pour explorer la place de Bletterans ; cf. aussi le f° 175 et le f° 185.

Durant les années 1605-1608, les menaces françaises se confirmaient, à tel point qu'on songeait à réparer la grande forteresse de Rochefort (ponts, portes et barrières) qui contrôlait le Doubs et protégeait Dole³⁰.

Pour obtenir des informations, des espions étaient envoyés sur place. Claude Carlin habitait à Larnaud, près de Bletterans, où il exerçait le métier de laboureur. Le dimanche 12 juin 1605, vers 6 heures du soir, il vit arriver devant sa maison un Français qui demanda à boire à sa femme. Avant de se mettre à table, il se dépouilla de son pourpoint et demanda à Carlin « qu'il lui frotte les espauls » avec la main parce qu'il avait été toute la journée au soleil. Carlin accepta. Après avoir bu et profité d'une collation, il s'en alla vers Bletterans. Une ou deux heures plus tard, le même homme fut aperçu près des Planches de Balière par quelques jeunes femmes qui se promenaient. Il était dans un champ de blé. Elles remarquèrent au même moment un autre homme qui venait vers lui du côté des Tartres. Après avoir regardé de part et d'autre, les deux hommes se firent signe avec leurs chapeaux d'avancer l'un vers l'autre. Ils discoururent assez longtemps puis se séparèrent, l'un partant en direction de la France et l'autre, qui portait un manteau violet un chapeau blanc, en direction de Bletterans. Il suivit le chemin « en folâtrant » (selon le témoignage des demoiselles) jusqu'aux tanneries étant sur le bord de la rivière du moulin. Il alla au logis d'Etienne Girard, au faubourg d'Aval, où il coucha. Le lendemain matin il se présenta à l'ouverture des portes de la ville ; aux gardes, il prétendit être au service d'un seigneur et avoir des lettres destinées au comte de Montrevel. Cependant, on le fit suivre. Il resta en ville jusqu'au soir, se promenant par les rues, observant tout. Il fut alors arrêté. Il ne détenait aucune lettre. Le capitaine gouverneur de Bletterans, Guillaume de Villey, décida de le faire conduire à Courlaoux, afin que le comte le reconnaisse éventuellement. Mené par les soldats de M. de Villey, il réclama en chemin « de pouvoir faire ses nécessités ». Il prit une feuille de papier qu'il tira de ses pochettes et l'ayant rompu en quatre, il dit, « se touchant le derrière » :

« Voilà pour le capitaine,
Pour le sergent,
Pour les soldats,

Et pour tous ceux qui sont cause que je suis ici ! »

Grâce à son interrogatoire, il avoua qu'il était « le dix-septième, qui avaient tous résolu de [...] donner de la fascherie ». Il raconta que l'objectif était d'accumuler des renseignements afin de s'emparer de Bletterans. Il donna de précieuses informations que M. de la Baume (Montrevel) s'empressa de transmettre au capitaine-gouverneur en l'exhortant :

« Prenez garde s'il vous plaît à la grille d'une certaine tour
de votre château qui est menacée du pétard ».

L'ennemi avait l'intention d'entrer en ville « en habit déguisé, les uns en habits de prêtres, les autres en villageois, quelques-uns en Cordeliers et d'autres en pauvres »³¹.

Les Français multipliaient les agressions, les vols et les désordres. Il s'agissait cependant, le plus souvent, d'initiatives personnelles, les derniers avatars des guerres privées. A la fin du mois de novembre 1605, M. de Cressia (Marc de Coligny³²) entra en Comté à la tête d'une trentaine de chevaliers, dans l'extrême nord-ouest de la province, du côté de Jonvelle, comme lors de l'invasion de 1595 ! Ils attaquèrent le château de Saint-Loup où ils trouvèrent le comte de Saint-

³⁰ ADD : 2 B 81.

³¹ ADD : 2 B 3348. Le dossier comporte d'autres détails ; autre exemple, celui d'un gentilhomme du Languedoc déguisé en Capucin (BEC : collection Granvelle, Ms 38, f° 319 ; 28 octobre 1604).

³² L'affaire est complexe ; Marc de Coligny est porteur « depuis vingt-sept ans » d'une commission du prince d'Orange ; AGRB : Conseil privé, registre 301, f° 149. Cf. aussi la communication de Denis Grisel devant la S. A. L. S. A., à Vesoul, le 1^{er} décembre 2012 (à paraître).

Amour alité, malade. Ne pouvant l’emmener, ils se contentèrent de capturer son frère, le sieur de Perrey. Ils pillèrent et saccagèrent le château de Saint-Loup. Le lendemain, ils entrèrent au château de Baudoncourt, forteresse appartenant à l’abbaye de Luxeuil, et firent prisonnier le révérend Antoine de la Baume, abbé de Luxeuil, ainsi que M. de Janey. L’abbé subit des traitements ignobles. Sans respect pour son haut âge, il fut contraint de monter à cheval, en croupe, avec sa longue robe ; les soldats jetèrent au sol son bonnet carré, qu’ils foulèrent aux pieds, et lui mirent un chapeau, pointant le pistolet sur sa tête. L’abbé fut relâché après paiement d’une rançon de cinq mille écus³³.

M. de Cressia et ses sbires, tels le baron d’Aigremont, le sieur de Lenoncourt et autres gentilshommes de Lorraine et de Bassigny, lancèrent une autre agression du côté de Champagnole. Le 26 novembre, ils entrèrent à Châteauvillain (à Bourg-de-Sirod) où « ils posèrent le pétard » c’est-à-dire qu’ils firent sauter une partie de la forteresse à l’aide d’explosifs. Le marquis de Versoy, M. de Vateville (ou Watteville), « viel sieur du lieu³⁴ », fut blessé à mort par des coups de pistolets. Le château fut pillé, la vaisselle d’argent étant emportée. Les Français se retirèrent, avec butin et prisonniers, en repartant à Langres³⁵.

1609 : le baron de Lux

A la fin de l’année 1609, la province fut une fois de plus en émoi. Les seigneurs, les châtelains et les capitaines reçurent l’ordre d’assurer le guet et la garde des villes, châteaux et maisons fortes qu’ils commandaient³⁶.

Le baron de Lux, se prétendant chargé par le roi de France (c’était encore Henri IV), se permit de passer les bornes et les limites du pays, du côté de « Coligna » (c’est-à-dire Coligny) et Saint-Amour³⁷. Le baron de Lux n’était pas un inconnu en Franche-Comté³⁸. En 1595, il s’était illustré à la bataille de Fontaine-française. Les contemporains le qualifiaient de « croque mouton », de « vilain de race et d’effet », de « fils de chaudronnier » (alors qu’il était de bonne noblesse, apparenté aux Rye), mais aussi de « traître à Dieu et à sa patrie », etc. Le baron de Lux, Edme de Malain, était en effet un opportuniste, apte aux revirements politiques, il n’hésitait pas à piller les abbayes et à rançonner les marchands. En 1595, il s’était rallié à Henri IV (après avoir servi la Ligue)³⁹. Proche du maréchal Biron, il devint en 1601 lieutenant de ce dernier pour la gouvernance des nouveaux territoires conquis, la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex.

Or, en 1602, Biron connut la disgrâce, l’arrestation et l’exécution. Son ami Lux se réfugia immédiatement en Comté. Il se rapprocha ensuite, une fois de plus, d’Henri IV et récupéra ses lieutenances. En 1609-1610, il conduisit sur ordre du roi des troupes en Bresse pour empêcher le passage de troupes italiennes et espagnoles qui rôdaient aux alentours⁴⁰. Le 17 décembre 1609, les

³³ AGRB : Conseil privé, liasse 17/B ; *id.*, registre 301, f° 149 ; ADD : 2 B 48 ; 2 B 81 ; 2 B 3360 (Guillaume Trévillot, de Verdun-sur-le-Doubs) ; *Mémoires et documents inédits pour servir à l’histoire de la Franche-Comté*, t. 7, p. 305 ; ADHS : 311 E dépôt 90, CC 69.

³⁴ Sur ce personnage, cf. François de Bassompierre, *Journal de ma vie*, [1^{ère} éd., Cologne, 1665] Paris, Renouard, 1870, t.1, p. 89.

³⁵ AGRB : Conseil privé, liasse 15 ; ADD : 2 B 81 ; *Mémoires et documents inédits pour servir à l’histoire de la Franche-Comté*, t. 7, p. 306-307.

³⁶ ADD : 2 B 81.

³⁷ ADD : 2 B 416.

³⁸ BOREL (H.), « La Franche-Comté sous les Archiducs (1598-1633) », *Revue belge de philologie et d’histoire*, t. XV, n° 2, 1936, p. 459-487.

³⁹ Archives municipales de Besançon : BB 44.

⁴⁰ *Journal de M^e Claude Sullot*, publié par J. Durandea, Dijon, 1911, p. 95-96, 101-103 et 106-107 ; cf. BOUCHER (Jacqueline), « L’assassinat du baron de Lux, 1613 : une affaire

gouverneurs de la cité impériale de Besançon furent informés de « menaces de guerre du côté de la France ». L'hiver fut calme mais l'alerte fut renouvelée le 7 mars 1610. On apprit que des soldats venus de Dijon enquêtaient discrètement sur l'état des différentes places fortes comtoises⁴¹. Le capitaine de la garnison de Besançon demanda aux gouverneurs de la ville de placer la cité impériale en alerte⁴². On vit passer dix-mille mercenaires Suisses pour le service d'Henri IV mais en juillet (après sa mort) ils repassèrent en direction des cantons suisses⁴³.

Les années postérieures à l'assassinat d'Henri IV semblent avoir été beaucoup plus calmes le long de la frontière entre la France et le comté de Bourgogne. Le traité de neutralité fut renouvelé, et signé à Paris le 12 décembre 1610. Comme celui de 1580, il concerne d'une part la Franche-Comté et la cité impériale de Besançon, et d'autre part le duché de Bourgogne, la vicomté d'Auxonne et le Bassigny. La liberté réciproque du trafic commercial y est réaffirmée, à l'exception des matières prohibées bien entendu⁴⁴.

La frontière revue, corrigée et représentée

Durant toute cette période, de nombreuses localités étaient concernées par les différends frontaliers, notamment les environs de Montfleur, Civria, Bourcia, Coligny, Saint-Amour, Savigny, Beaurepaire, Neublans, Annoire et surtout Chaussin (dont le marquisat était une enclave de Bourgogne en Comté). Le cas de Fontaine-Française méritait aussi d'être clarifié car il y avait une situation de surséance (conflit de souveraineté) pour le château et vingt ou vingt-cinq maisons du village⁴⁵.

Pour en finir avec ces conflits frontaliers et les incertitudes des nombreuses « terres de surséance », les Archiducs commanditèrent des missions de conciliation avec les provinces voisines de la Franche-Comté, notamment la Bourgogne, qui étaient toutes étrangères et appartenaient souvent au royaume de France ; ils firent poser des bornes et confectionner des cartes et des vues cavalières, offrant ainsi des représentations du territoire⁴⁶.

Pour cela, les commissaires ou députés des pays furent envoyés sur place pour cerner les problèmes, entendre les témoignages, accorder les parties en conflit, vérifier les bornes ou en faire poser de nouvelles aux bons endroits, apposer des marques sur des arbres-repères, etc. Les commissaires des « Sérénissimes Archiducs » furent désignés par une lettre de commission signée à Mariemont le 15 octobre 1610 : Messires Antoine Garnier et Claude Brun, conseillers au parlement

bourguignonne ? », *L'ouvrier, l'Espagne, la Bourgogne et la vie provinciale, parcours d'un historien. Mélanges offerts à Pierre Ponsot*, Presses universitaires de Lyon, Cas de Velázquez, Madrid, 1994, p. 317-327.

⁴¹ BOREL (H.), « La Franche-Comté sous les Archiducs (1598-1633) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XV, n° 2, 1936, p. 468.

⁴² AM Besançon : BB 48, f° 245 v°, f° 263, f° 269 v°.

⁴³ *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. 1, p. 316-317.

⁴⁴ ADCO : B 11914. Les détails sont fournis par : 1°/ BOREL (H.), « La Franche-Comté sous les Archiducs (1598-1633) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XV, n° 2, 1936, p. 466-467 et 470 ; 2°/ Jean RICHARD, « La neutralité entre duché et comté de Bourgogne du XV^e au XVII^e siècle », *Actes du 99^{ème} congrès national des sociétés savantes (Besançon, 1974)*, Paris, 1977, Philologie et histoire, t. II, p. 41-52.

⁴⁵ ADCO : C 3527 ; BEC : collection Granvelle, Ms 38, f° 387 ; en 1611.

⁴⁶ Bibliothèque nationale, Paris : fonds des manuscrits français, 22596 ; nouvelles acquisitions françaises, 7302 et 7303 ; fonds Moreau, 914 et 915 ; ADD : B 1122 ; B 1127 ; B 1306 ; B 1714 ; BEC : collection Granvelle, Ms 38, f° 365. Sur cette entreprise, nous renvoyons aux travaux et publications en cours par le Groupe de recherches Franche-Bourgogne (à paraître).

à Dole, et Jean Boyvin, avocat fiscal en ce parlement. Ces trois commissaires menèrent « à bien la délimitation des frontières avec la France »⁴⁷. Du côté français, l'entreprise fut confiée à Jean-Baptiste Legoulx, sieur de La Berchere, conseiller du roi, président au parlement de Dijon, assisté de Jacques Venot, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Dijon⁴⁸.

Afin de mener à bien cette mission, les témoignages des échevins mais aussi de simples villageois furent sollicités par les commissaires français et comtois : « nous avons visité la contrée » en compagnie « de quatre paysans pour nous informer au vrai de l'étendue ». A Foucherans, des vigneronns contrôlaient la plantation des bornes. A Saint-Jean-d'Etreaux, on fit sonner la cloche pour assembler tous les habitants devant l'église. Les témoins sollicités étaient souvent des personnes âgées, comme à Chaussin : François Chapelotte (86 ans), Richard Tonassier (80 ans), Jacques Chapelote (80 ans) et Claude Gresinot (78 ans). Des témoins d'un âge extrême étaient recherchés. Roland Revillard se disait âgé de « six vingtz ans » c'est-à-dire de 120 ans ! Avant de faire leurs dépositions, les témoins devaient prêter serment. Les commissaires recueillirent ainsi « à la croix Gambart » le serment des laboureurs de « Saint-Jean-des-Treuils ». Ces témoignages étaient parfois contestés ; on s'efforça d'en minimiser l'importance car « telles déclarations faites par simple paysans et personnes rustiques ne peuvent nuire aux droits du souverains. » Les parties en conflit produisaient des titres, y compris de faux diplômes carolingiens. Tous les documents étaient bons pour prouver que le lieu litigieux relevait bien de telle ou telle seigneurie, et donc de telle ou telle souveraineté : un rôle de distribution de sel, une « montre d'armes », un procès-verbal de confiscation de bétail, etc. Tout fut confronté, un document ne suffisant pas car « comme une seule irondelle ne nous ramenne le printemps aussy cette acte seul non plus »⁴⁹.

Le travail fut particulièrement complexe à Coligny à cause des enchevêtrements de souveraineté : « les territoires de Coligny, Champel, Charmoux, Ville sous Charmoux, Petit Vilars et Grange Demancier sont tellement melez et enclavez les uns dedans les autres qu'il est impossible d'y apporter une certaine limitation, au moyen de quoy n'y avons pû planter aucune borne »⁵⁰.

Au terme de la mission, il fut décidé que la souveraineté française serait établie sur Savigny-en-Revermont (château, bourg, faubourg, vieille ville, église, halle) ainsi que sur les villages voisins : Veriat, Les Chavannes, Beauvernois, Villeron, Villevaudrey, etc. Le bourg et château de Fontaine-Française devenaient aussi définitivement français, ainsi que le village de Chaume. La souveraineté des Archiducs était confirmée sur la partie orientale de Coligny⁵¹.

Après le travail sur le terrain, les commissaires firent établir la représentation iconographique par des peintres chargés « de dresser la tybériade des lieux contentieux »⁵². Désormais, vers 1613, la frontière entre la France et la Franche-Comté était clarifiée mais les conflits frontaliers ne disparurent pas pour autant.

L'armée du duc de Nemours, 1616

En effet, en 1614, le gouverneur de la province et les officiers de Jonvelle avertirent le parlement à Dole des courses de l'armée française sur les frontières⁵³. En 1615, on signala derechef la présence de l'armée française aux abords de la frontière et la crainte que cela devait inspirer. Des informations contradictoires circulaient. Le marquis de Varambon prétendait que les Français

⁴⁷ ELIAS DE TEJADA (Francisco), *El Franco-Condado hispanico*, Sevilla, 1975.

⁴⁸ ADCO : C 3527.

⁴⁹ ADCO : B 264 ; B 265 ; C 3527.

⁵⁰ ADCO : C 3527, f° 527 v°.

⁵¹ ADCO : C 3527.

⁵² DELSALLE (Paul), « De la Flandre à la Franche-Comté : les tibériades (1598-1633) », *Archives et bibliothèques de Belgique*, 2010, n° spécial 84, p. 289-304.

⁵³ ADD : 2 B 85.

avaient l'intention d'entrer dans la province et de s'emparer de certaines places fortes. Il y avait des désordres du côté de Jonvelle et il fallait prendre de nouvelles mesures pour conserver cette forteresse. Cependant, on disait aussi que les Français avaient donné des assurances de leurs intentions pacifiques⁵⁴.

Dans tous les ouvrages consacrés à l'histoire de la Franche-Comté, on chercherait vainement la moindre allusion à cette épreuve vécue par la province en 1616. Cette année-là fut marquée par l'occupation, du moins de la partie méridionale, vers Lons-le-Saunier, Arinthod, Orgelet, Saint-Claude. En effet, l'armée du duc de Nemours entra et s'installa. Qui était ce Nemours et que venait faire cette armée en Franche-Comté ? Le duc de Nemours n'était autre que Henri I^{er} de Savoie-Nemours, marquis de Saint-Sorlin ; il s'était rallié à Henri IV dès 1594, à la différence de son frère aîné, feu Charles-Emmanuel, qui se trouvait du côté des Comtois et de Velasco lorsque le roi de France et de Navarre avait tenté d'envahir la Franche-Comté⁵⁵.

L'affaire avait débuté l'année précédente, 1615. Un chroniqueur anonyme témoigne : En février 1615, le bruit courut que le prince de Savoie venait avec 50 000 hommes faire la guerre en ce pays ; on fit la revue des soldats »⁵⁶. Les troupes du duc de Nemours étaient grossies de contingents dauphinois et bressans⁵⁷. Le parlement chargea aussitôt Antoine Béreur⁵⁸ de contacter le gouverneur (Clériardus de Vergy) et d'envisager avec lui les mesures à prendre pour s'opposer à l'entrée de l'armée du duc de Nemours dans la province. Le parlement écrivit aussi au souverain, l'archiduc Albert, afin de se plaindre de cette invasion. Le gouverneur et le parlement se mirent d'accord pour déléguer le baron d'Oiselay et Jean-Baptiste Gollut auprès du duc de Nemours, afin de le prier d'évacuer au plus tôt ses troupes de la province. Une conférence se tint à Arinthod entre le duc de Nemours et les deux émissaires comtois⁵⁹. Les inquiétudes subsistaient. En 1616, on projeta d'augmenter la garnison de Gray⁶⁰. Des troupes furent logées à Gy et dans plusieurs villages des environs, tels Citey, Angirey et Choye⁶¹.

Les soldats de Nemours causèrent des dégâts considérables, notamment autour de Lons-le-Saunier, Orgelet ainsi que le haut Jura⁶². Le 20 janvier 1617, les échevins de la ville de Saint-Claude demandèrent au parlement de bien vouloir dispenser les communautés de la Terre de Saint-Claude du paiement des impôts ; ils précisèrent que des familles avaient été réduites dans la plus grande misère et contraintes d'abandonner le lieu pour aller mendier⁶³. Le 7 décembre 1616, le parlement envoya alors un gentilhomme aux Pays-Bas, à Bruxelles, pour rencontrer « le prince de

⁵⁴ ADD : 2 B 87.

⁵⁵ LE VASSOR (Michel), *Histoire de Louis XIII*, 1757, p. 577 ; BOREL (H.), « La Franche-Comté sous les Archiducs (1598-1633) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XV, n° 2, 1936, p. 459-487.

⁵⁶ « Etat de ce qui s'est passé à Besançon depuis 1612 », *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. IX, p. 203 ; le gouverneur avertit le parlement de ce projet du duc de Savoie, cf. ADD : 2 B 86.

⁵⁷ DE PIEPAPE (Léonce), *Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France*, 1881.

⁵⁸ Sur ce personnage, à ne pas confondre avec Claude Béreur, cf. HOYET (Guy), *Trois hommes dans un château*, Besançon, Cêtre, 1985, p. 9-30.

⁵⁹ ADD : 2 B 88 ; 2 B 89 surtout et 2 B 90 ; sur la conférence d'Arinthod, cf. ADD : 2 B 90.

⁶⁰ ADD : 2 B 88.

⁶¹ ADHS : 282 E supplément (fonds communal de Gy), 114 CC 10.

⁶² BENOIT (dom Paul), *Histoire de l'abbaye et de la Terre de Saint-Claude*, Montreuil-sur-Mer, 1890-1892, volume 2.

⁶³ AM Saint-Claude : AA 5.

Tolède⁶⁴ » afin de lui demander d'intervenir pour « faire retirer les troupes de gendarmerie » en raison « des grands excès et ruines qu'ils font au pays »⁶⁵. Il semble bien, qu'entre temps, elles aient quitté la Franche-Comté.

Les dégâts étaient d'autant plus considérables que le duc de Nemours ne parvenait pas à remettre son armée en marche. L'infanterie s'était mutinée, n'ayant pas reçu suffisamment de nourriture. Le gouverneur (Vergy) décida alors de se rendre lui-même auprès du duc de Nemours. Le gouverneur fit part au parlement de son entrevue auprès du duc. Ce dernier avait demandé la somme de 6000 écus pour évacuer la province, pécule indispensable pour nourrir et payer son armée⁶⁶. En février 1617, donc après le départ de ces troupes, la Chambre des comptes accepta de remettre la moitié des fermages dus par les habitants du village de Dompierre-lès-Orgelet (aujourd'hui Dompierre-sur-Mont) qui avaient « été foulés » par les soldats du duc de Nemours⁶⁷.

Les années 1618-1626

Les soldats bourguignons n'étaient pas les seuls à harceler la Franche-Comté. Les autorités civiles, parfois, n'hésitaient à empiéter au-delà des bornes, en dépit des accords signés en 1613. C'est ainsi que Jean Anchemand, procureur d'office à Cuiseaux, Jean Chaussin et Humbert Faton, l'un et l'autre échevins à Cuiseaux, furent poursuivis devant le parlement à Dole pour entreprises sur les limites de la province, en 1616. Ils s'aventurèrent jusqu'à Véria, donc bien au-delà de la frontière, pour y prélever des arbres⁶⁸. De même, Antoine Aymard, un cordonnier d'Auxonne, n'était pas un soldat. Il était plutôt réputé dans toute la vicomté d'Auxonne « pour être un larron et un voleur ». Durant les moissons du mois de juillet 1619, à Saint-Seine-en-Bâche, il déclara qu'il avait l'intention d'incendier les villages de Champvans, Monnières et Sampans⁶⁹.

De nouvelles alertes furent lancées en 1621. Les habitants de Bletterans reçurent l'ordre de faire bonne et sûre garde aux portes de leur ville⁷⁰. Dans le nord de la province, le capitaine de Jonvelle avertit que des soldats étrangers avaient fait une incursion dans le village de Corre. Des troupes se rassemblaient non loin de la frontière et inspiraient les plus grandes craintes⁷¹. Gabriel de Battefort, baron de Dramelet (ou Dramelay), fut envoyé à Bruxelles pour avertir l'archiduchesse Isabelle du danger imminent qui menaçait la province⁷². En 1622, la Franche-Comté fut une nouvelle fois déclarée en état d'« éminent péril ». On songea à lever de nouvelles troupes et à fabriquer des canons⁷³. L'année 1623 ne fut pas plus calme : le parlement à Dole discuta des moyens à prendre pour la garde et la défense de la province menacée sur ses frontières⁷⁴. En 1624, on parlait de « guerre prochaine » entre la France et l'Espagne. Il fallait de nouveau mettre la Franche-Comté en état de défense. On fit le point sur les fortifications de Gray et de Dole. Une

⁶⁴ Sur Don Pedro de Tolède ; cf. BOREL (H.), « La Franche-Comté sous les Archiducs (1598-1633) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XV, n° 2, 1936, p. 459-487.

⁶⁵ ADD : B 566.

⁶⁶ ADD : 2 B 90 et 91.

⁶⁷ ADD : B 566.

⁶⁸ ADD : 2 B 3390 ; procès au parlement à Dole pour larcins et dégradations de bois.

⁶⁹ ADD : 2 B 3390 ; Jean Cyriault, qui moissonnait à Saint-Seine, chez Matouillard, l'entendit faire cette déclaration.

⁷⁰ ADD : 2 B 3400 ; 2 B 97.

⁷¹ ADD : 2 B 98.

⁷² BOREL (H.), « La Franche-Comté sous les Archiducs (1598-1633) », *op. cit.*, p. 473.

⁷³ A Pontarlier ; cf. ADD : 2 B 99 et suivants.

⁷⁴ ADD : 2 B 51.

petite ville comme Gy fut imposée de 90 francs pour participer aux fortifications de Gray⁷⁵. On ne respira pas mieux en 1625 : des troupes de cavaliers furent aperçues du côté de Gray. On disposa de rares soldats ici et là pour surveiller les grands chemins venant de France⁷⁶. L'année suivante, les soldats de la garnison de Coiffy commirent des vols et d'autres méfaits sur les frontières de la province⁷⁷.

Les années d'avant guerre (1629-1633)

Après l'effroyable épidémie de peste, qui relégua les questions frontalières à l'arrière plan, les conflits recommencèrent en 1629. Les troupes françaises rodaient non loin de la frontière ; elles menaçaient Bletterans. On envoya dans cette place forte des provisions de grains⁷⁸. Un espion fut repéré, qui s'était aventuré jusqu'à Cize, près de Champagnole, au début de l'année 1630⁷⁹. Au printemps 1631, la menace venait aussi du nord de la Bourgogne ; il fallut renforcer les défenses⁸⁰. Les troupes françaises se rassemblaient dans les environs d'Auxonne⁸¹. Au cours du mois d'août, on signala la présence de Condé non loin des bastions de Gray⁸².

Au mois d'octobre, la frontière du nord craqua : les Français entrèrent en Franche-Comté⁸³. Cette fois-ci, le danger était considérable. Non loin de Gray, le village de Rigny était une enclave bourguignonne : le marquis de Coublans y entra avec ses troupes en octobre 1631, au grand dam du parlement de Dole qui lui ordonna de sortir⁸⁴. La guerre qui régnait en Lorraine débordait sur la province comtoise, qui souffrait toujours de la peste. En 1632, les soldats lancèrent des attaques sur la frontière septentrionale. Désormais, la guerre était bien implantée en Comté, mais davantage sur les frontières du nord et du nord-ouest que sur celle de la Bourgogne⁸⁵. Néanmoins, on prit conscience de la faiblesse de Bletterans, où la garnison était réduite à quatre soldats seulement⁸⁶. Durant l'année 1633, on en était encore à bricoler sur les murailles de Gray : réparations de portes, raccommodage d'armes, etc. A l'évidence, la province comtoise était perdue.

Ainsi, la poule au pot française n'a cessé de picorer dans les courtils comtois entre 1595 et 1634.

On ne peut plus désormais considérer que le comté de Bourgogne entra en guerre en 1634 ; le ver était dans le fruit bien avant. Divers historiens comtois, notamment Edmond Préclin, ont pu dire que la Franche-Comté s'était préparée à l'invasion depuis 1632, date de la grande « montre d'armes » ; en réalité, dès 1595, le conflit se poursuivait, de façon latente, larvée⁸⁷. Rares

⁷⁵ ADHS : 282 E supplément (fonds communal de Gy), 114 CC 12.

⁷⁶ ADHS : 282 E supplément (fonds communal de Gy), 114 CC 12.

⁷⁷ ADD : 2 B 116. On ignore le lieu de ces méfaits. Coiffy, aujourd'hui en Haute-Marne, relève alors de la Champagne.

⁷⁸ ADD : 2 B 133.

⁷⁹ ADD : 2 B 134.

⁸⁰ ADD : 2 B 143.

⁸¹ ADD : 2 B 144.

⁸² ADD : 2 B 146.

⁸³ ADD : 2 B 149.

⁸⁴ ADD : 2 B 149.

⁸⁵ ADD : 2 B 166.

⁸⁶ ADD : 2 B 159.

⁸⁷ Edmond PRECLIN, *Histoire de la Franche-Comté*, Paris, PUF, 1947, p. 74 ; pour la période 1634-1644, on se reportera à la thèse de Gérard LOUIS sur « la guerre de Dix-Ans ».

furent les années pacifiques sur le territoire comtois, du moins le long des frontières, entre 1595 et 1634. La paix régnait officiellement, à l'abri derrière le bouclier des traités de neutralité, mais la violence était quotidienne, non seulement aux abords des places fortes mais aussi dans la plupart des localités situées aux confins du comté et du duché, surtout celles qui disposaient d'une garnison plus ou moins désœuvrée. La frontière, clarifiée et cartographiée en 1610-1613, n'empêchait nullement les picorées de la soldatesque. Observons cependant que ces harcèlements incessants, qui déstabilisaient les espaces frontaliers, n'excluaient pas les échanges économiques de part et d'autre de la frontière entre le duché et le comté⁸⁸.

Paul DELSALLE

⁸⁸ J'ai supprimé la partie (que j'avais envisagée) consacrée aux échanges économiques trans-frontaliers et à la traite douanière ; elle supposait une autre investigation archivistique que je n'ai pas eu le temps de mener.